

Département de l'Hérault



Communauté de communes de la Domitienne

Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable des communes de la Domitienne

Phase 3 : Schéma Directeur

Référence	Version	Date	Auteurs	Collaboration	Diffusion
21.011	A	22.05.24	E. PIOCH - ENTECH	-	MO
21.011	B	12.07.24	E. PIOCH - ENTECH	-	MO
21.011	C	28.10.24	E. PIOCH - ENTECH	-	MO



ENTECH Ingénieurs Conseils

Sommaire

1	Introduction.....	3
2	Bilan des phases précédentes : Rappel des insuffissances	4
2.1	Volet commun	4
2.2	Commune de Colombiers	4
2.3	Commune de Lespignan.....	5
2.4	Commune de Maraussan.....	5
2.5	Commune de Maureilhan.....	6
2.6	Commune de Montady.....	6
2.7	Commune de Nissan lez Ensérune	7
2.8	Commune de Vendres	7
3	Présentation des scénarios retenus pour chacune des communes	8
3.1	Commune de Colombiers	8
3.2	Commune de Lespignan.....	10
3.3	Commune de Maraussan.....	12
3.4	Commune de Maureilhan.....	14
3.5	Commune de Montady.....	16
3.6	Commune de Nissan lez Ensérune	18
3.7	Commune de Vendres	20
4	Synthèse des travaux à l'échelle intercommunale	22
4.1	Priorisation des travaux	22
4.2	Synthèse des travaux retenus	27
5	Les subventions potentielles	29
5.1	11ème Programme de l'Agence de l'eau	29
5.2	Appel à projet 2023-2024 – Sécurisation de l'alimentation eau potable pour les collectivités.....	30
5.3	Synthèse des aides potentielles	31

1 INTRODUCTION

Le présent schéma directeur d'alimentation en eau potable concerne les communes de **Colombiers, Lespignan, Maraussan, Maureilhan, Montady et Nissan**. Il traite uniquement les volets stockage et distribution. Les aspects ressource et traitement sont situés hors compétence de la communauté de communes (compétences portées par le SIVOM d'Ensérune).

La commune de Vendres dispose elle d'un schéma actualisé entre 2019 et 2021 mais non approuvé. Elle a donc été intégrée à la présente Phase 3 afin de disposer d'une programmation globale des travaux à réaliser à l'échelle intercommunale.

Le présent document constitue la phase 3 du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable.

Il va successivement aborder les points suivants :

- Rappel des résultats des Phases précédentes
- Présentation des travaux envisagés par commune
- Synthèse à l'échelle de la collectivité
- Subventions potentielles

2 BILAN DES PHASES PRECEDENTES : RAPPEL DES INSUFFISSANCES

2.1 VOLET COMMUN

2.1.1 Ressource

L'ensemble des communes du territoire sont alimentées par le SIVOM d'Ensérune (hormis pour Vendres Littoral alimenté par BRL) et ne possèdent pas de ressource propre.

Comme vu en phase 2 du présent schéma directeur, les besoins des différentes communes de la Domitienne ont d'ores et déjà été intégrés dans le SDAEP du SIVOM qui disposera à moyen et long terme de l'ensemble des ressources nécessaires pour permettre de répondre aux besoins en eau.

2.1.2 Traitement

De la même façon le traitement de l'eau est assuré par le SIVOM d'Ensérune qui livre à la CCLD une eau traitée et conforme aux exigences réglementaires.

L'analyse de la qualité des eaux distribuées réalisée en Phase 1 a permis de montrer que l'eau distribuée était de bonne qualité. Il n'est donc pas nécessaire de prévoir de traitement complémentaire sur les différentes communes du territoire.

2.2 COMMUNE DE COLOMBIERS

Réseau	
<p>La commune de Colombiers dispose d'un très bon rendement communal. Il est de 72,3% en 2021 et de 82,4 % en 2022.</p> <p>En situation actuelle, le dimensionnement du réseau est cohérent avec les besoins. Il n'y a pas de problématique de vitesse et de pression.</p> <p>En situation future, il sera nécessaire de sécuriser le réseau en lien avec le développement de la ZAC Montarel.</p>	
Stockage	
Diagnostic des ouvrages	Autonomie
<ul style="list-style-type: none">• Réservoir sur tour : état moyen, quelques travaux de réfection nécessaires• Réservoir Montarel : bon état, ouvrage neuf	<ul style="list-style-type: none">• Autonomie globale OK, déficit d'autonomie sur le secteur gravitaire de 300 m³ et excédent sur le surpressé• Autonomie de la bâche de Viargues insuffisante – Déficit de 230 m³ dès 2025 (+120 m³ DI) Volume à créer de 350 m³ à valider en fonction de la nature des activités futures

2.3 COMMUNE DE LESPIGNAN

Réseau	
<p>La commune de Lespignan dispose d'un très bon rendement communal. Il est de 85,6% en 2021 et 86,6% en 2022.</p> <p>En situation actuelle, le dimensionnement du réseau est cohérent avec les besoins. Il n'y a pas de problématique de vitesse et de pression.</p> <p>En situation future, on note la présence de pressions faibles (<1,5 bars) en bout de réseau sur le secteur de développement « Les Hauts de la Méjarie » en pointe</p>	
Stockage	
Diagnostic des ouvrages	Autonomie
<ul style="list-style-type: none">• Réservoir vieux : état très dégradé : réfection totale ou abandon à envisager• Réservoir neuf : état moyen, travaux de réhabilitation à réaliser	Déficit d'autonomie sur les deux UDI : déficit global de 700 m3

2.4 COMMUNE DE MARAUSSAN

Réseau	
<p>La commune de Maraussan dispose d'un très bon rendement communal. Il est de 88,5% en 2021 et 85,5% en 2022</p> <p>En situation actuelle, le dimensionnement du réseau est cohérent avec les besoins mis à part en bout de réseau secteur Sud-Ouest où on observe des pressions trop faibles en période de pointe (1 bar aux heures de pointe)</p> <p>Réseau à sécuriser en situation future en lien avec le développement de la ZAC Maraussane</p>	
Stockage	
Diagnostic des ouvrages	Autonomie
Bon état, pas de travaux à prévoir	<ul style="list-style-type: none">• Pas de déficit à l'heure actuelle• Déficit d'autonomie de 750 m3 à l'horizon 2050 <p><i>NOTA : le réservoir de Maraussan est récent. Il était initialement prévu la création d'un ouvrage de 1 300 m3 dimensionné dans le SDAEP 2011 pour un horizon 2030 - Ouvrage de 1 200 m3 créé</i></p>

2.5 COMMUNE DE MAUREILHAN

Réseau	
<p>La commune de Maureilhan dispose d'un bon rendement communal. Il est de 76,9% en 2021 et 77,2% en 2022 (volumes de Trilles inclus)</p> <p>En situation actuelle, le dimensionnement du réseau est cohérent avec les besoins .</p> <p>En situation future, il sera nécessaire de sécuriser le réseau en lien avec le développement de la ZAC La Plaine.</p>	
Stockage	
Diagnostic des ouvrages	Autonomie
Bon état, pas de travaux à prévoir	<ul style="list-style-type: none">• Pas de déficit à l'heure actuelle• Déficit d'autonomie de 400 m³ à l'horizon 2050 (en lien avec une population projetée par la commune de 3 800 habitants à l'horizon 2050 (dont notamment ZAC la Plaine) contre 2 300 en moyenne actuelle)

2.6 COMMUNE DE MONTADY

Réseau	
<p>La commune de Montady dispose d'un très bon rendement communal. Il est de 87,1% en 2021 et 85,7% en 2022.</p> <p>En situation actuelle, le dimensionnement du réseau est cohérent avec les besoins .</p> <p>En situation future, il sera nécessaire de sécuriser le réseau en lien avec le développement de la ZAC des Communes et la PRAE Pierre-Paul Riquet.</p>	
Stockage	
Diagnostic des ouvrages	Autonomie
<ul style="list-style-type: none">• Réservoir vieux : mauvais état : génie civil intérieur et extérieur en mauvais état : fissures + ferraillements apparents, canalisations corrodées...• Réservoir neuf : bon état, pas de travaux à prévoir	Déficit d'autonomie de 250 m ³

2.7 COMMUNE DE NISSAN LEZ ENSERUNE

Réseau	
<p>La commune de Nissan Lez Ensérune dispose d'un très bon rendement communal. Il est de 75,7% en 2021 et 89,8% en 2022.</p> <p>En situation actuelle, le dimensionnement du réseau est cohérent avec les besoins .</p> <p>En situation future, il sera nécessaire de sécuriser le réseau en lien avec le développement de la ZAC Enjalbert, de la ZAC Glacière et de la ZAC au Nord-Ouest de la commune.</p>	
Stockage	
Diagnostic des ouvrages	Autonomie
<ul style="list-style-type: none"> Réservoir bicuve : état moyen : grosse fissure dans la chambre des vannes + traces d'humidité/fuite + canalisations dans la cuve fortement corrodées Autres ouvrages en bon état 	<ul style="list-style-type: none"> Pas de déficit à l'heure actuelle Déficit d'autonomie de 450 m3 à l'horizon 2050 (en lien avec la population projetée pour les différentes ZAC)

2.8 COMMUNE DE VENDRES

Réseau	
<p>La commune de Vendres dispose d'un très bon rendement communal. Il est de 82,2% sur le centre-village, 93% sur Via-Europa et 97,5 % sur Vendres Littoral en 2022.</p> <p>En situation actuelle, le dimensionnement du réseau est cohérent avec les besoins.</p> <p>En situation future, il sera nécessaire de renforcer le réseau en lien avec le développement urbain (quelques secteurs présentant des problématiques de vitesse et de pression).</p>	
Stockage	
Diagnostic des ouvrages	Autonomie
<p>Bon état, pas de travaux à prévoir</p>	<ul style="list-style-type: none"> Suffisant jusqu'à l'horizon 2030 sur centre-village (23h d'autonomie la semaine de pointe) Suffisant jusqu'à l'horizon 2040 sur Via-Europa (24h d'autonomie la semaine de pointe) Autonomie minimale de 12h fixée en accord avec l'ARS sur Vendres-Littoral en raison de la forte variation saisonnière → Autonomie suffisante jusqu'à l'horizon 2030 (18h jour de pointe en situation actuelle)

3 PRESENTATION DES SCENARIOS RETENUS POUR CHACUNE DES COMMUNES

3.1 COMMUNE DE COLOMBIERS

3.1.1 Scénarios réseau

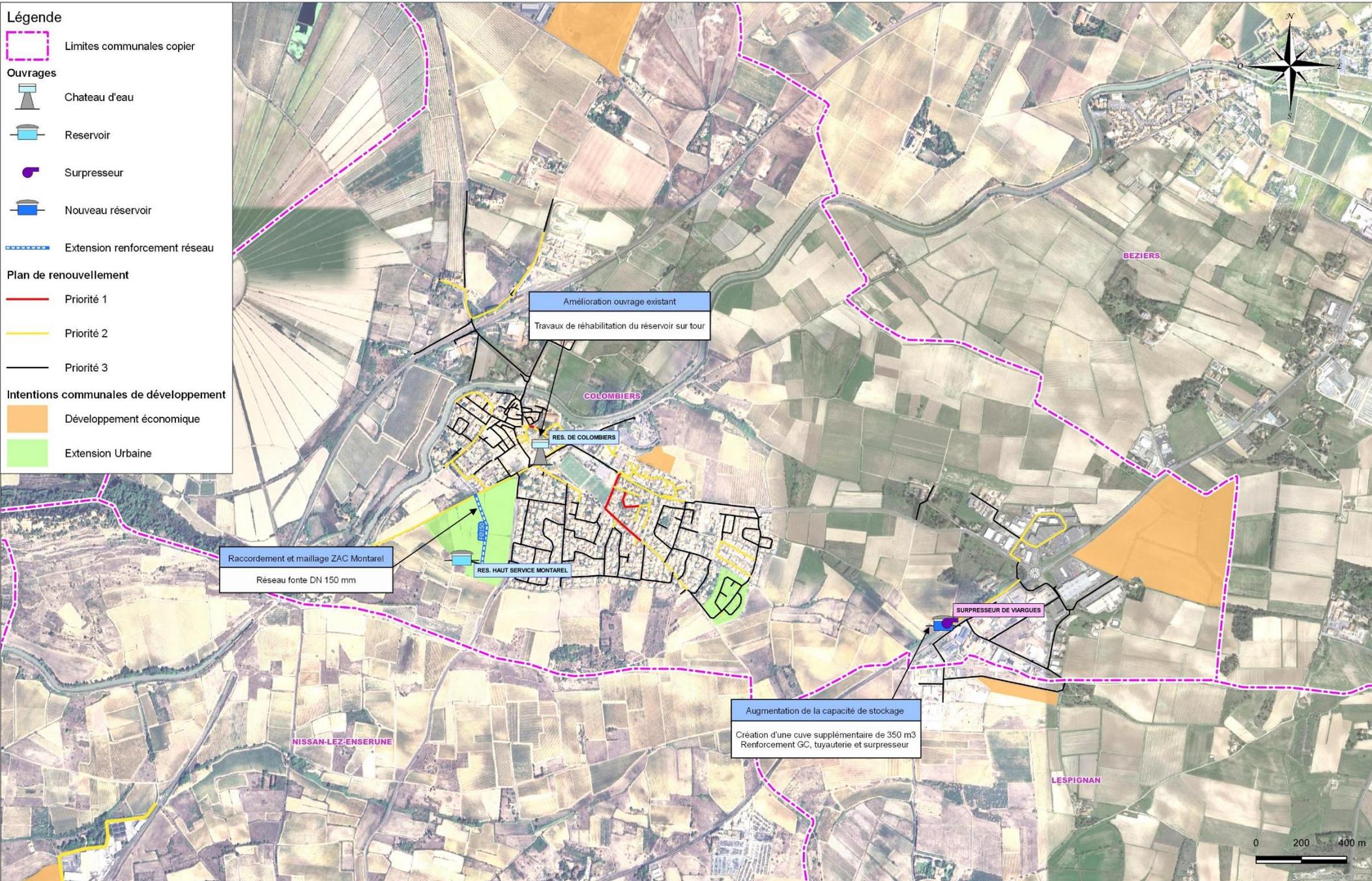
- Maillage réseau à réaliser en lien avec la ZAC Montarel
- Bâche souple à mettre en place Chemin de La Gaillague (problématique défense incendie – à la charge de la commune)
- Poursuite du renouvellement du réseau pour permettre de maintenir le bon rendement communal

3.1.2 Scénarios stockage

- Travaux de réhabilitation du réservoir sur tour :
 - √ Reprendre l'étanchéité extérieure du dôme et intérieure de la cuve + remplacer les canalisations corrodées et la crépine
 - √ Réhabiliter le génie civil (traitement des fissures et aciers apparents) et la chambre des vannes : remplacer les conduites corrodées + déposer l'ancien ouvrage de surpression
- Renforcement des capacités de stockage
 - √ Pas de renforcement de la capacité de stockage sur Colombiers → Fonctionnement de crise en cas de problème sur le réservoir sur tour avec possibilité d'alimenter une partie du secteur gravitaire via le réservoir de Montarel.
 - √ Zac de Viargues : création d'une bâche complémentaire de 350m³ nécessaire



Figure 1 - Emprise foncière disponible ZAC de Viargues



- Légende**
- Limites communales copier
 - Ouvrages**
 - Chateau d'eau
 - Reservoir
 - Surpresseur
 - Nouveau réservoir
 - Extension renforcement réseau
 - Plan de renouvellement**
 - Priorité 1
 - Priorité 2
 - Priorité 3
 - Intentions communales de développement**
 - Développement économique
 - Extension Urbaine

ENTECH Ingénieurs Conseils
15 rue de l'Industrie de l'Environnement S.A.
 35110 - 14 500 - France
 Tél : 02 99 14 40 00 - Fax : 02 99 14 40 01
 Fax : 02 99 14 40 02

LA DOMITIENNE
 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Département de l'Hérault
 Communauté de Communes
 La Domitienne

Schémas Directeurs d'Alimentation en eau Potable
Commune de Colombiers
 Plan des scénarios

REÇU EN PREFECTURE
 le 18/11/2024
Application agréée E-legalite.com

Chef de projet : Elodie PIOCH
 Ingénieur chargé d'affaire : Zoé LECLAIR
 Dessinatrice : Marie BOUSQUET

SDAEP	A	Plan n°16	Format	A3
			N° affaire	21.011
			Echelle	1:15 000

3.2 COMMUNE DE LESPIGNAN

3.2.1 Scénarios réseau

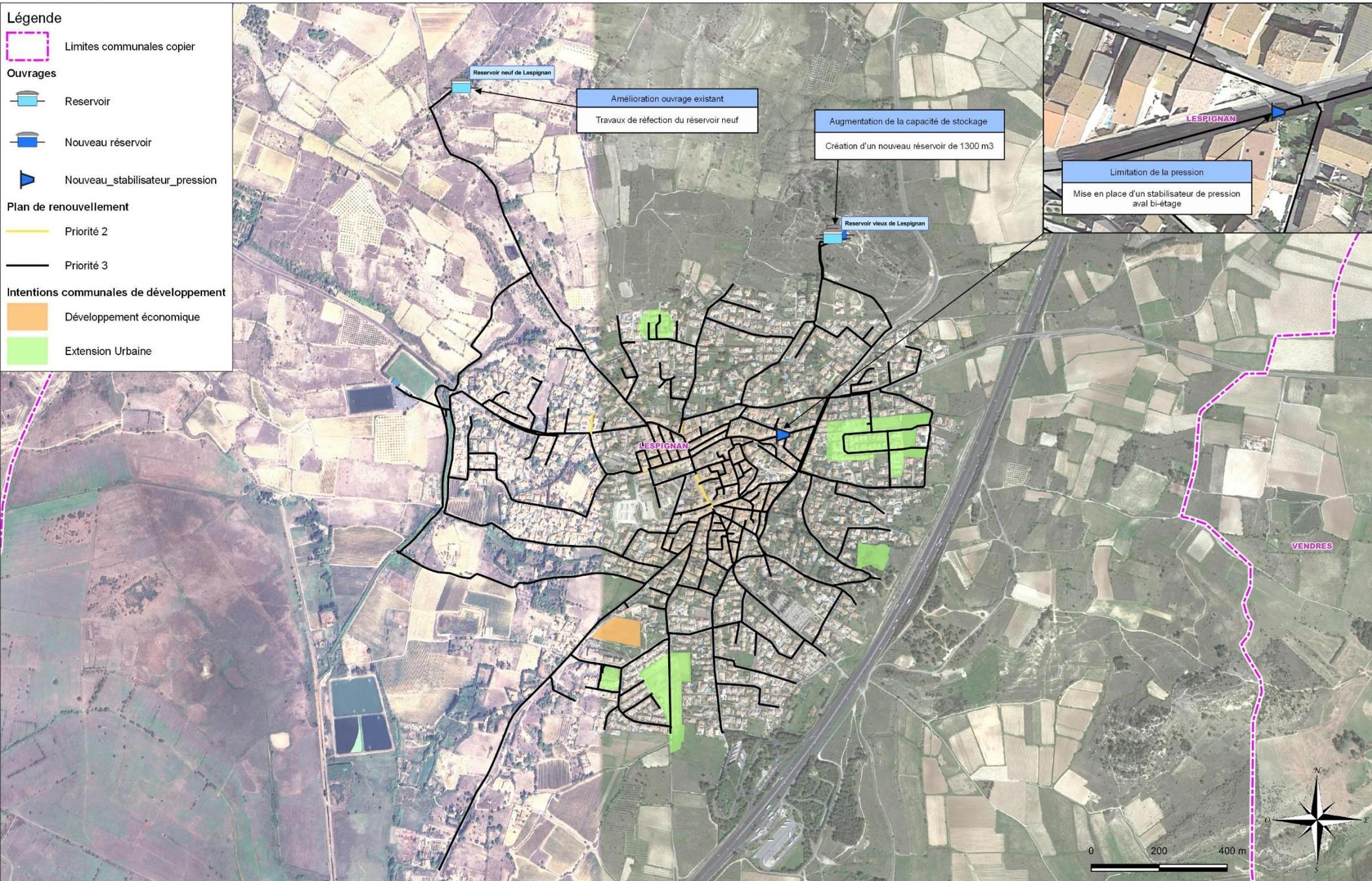
- Renouvellement du réseau pour permettre de maintenir le bon rendement communal
- Mise en place d'un stabilisateur de pression pour limiter la pression sur le secteur Centre (en lien avec le scénario stockage)

3.2.2 Scénarios stockage

- Travaux de réhabilitation du réservoir neuf
- Réservoir vieux : plusieurs solutions
 - √ Réhabilitation complète du réservoir et construction d'un réservoir complémentaire de 700m³
 - √ Construction d'un nouveau réservoir de 1300 m³ (dont 120 m³ de RI) en lieu en place du réservoir vieux actuel de 2x300 m³ pour combler le déficit
 - Parcelle C 1222 mais en dessous des réservoirs actuels → Faisabilité à confirmer par levé topographique précis et étude de sol
 - Parcelle C 1221 située un peu au-dessus → Foncier à confirmer
- Pas de renforcement du réservoir neuf (1 cuve 600 m³) → Augmentation du secteur desservi par le nouveau réservoir via une modification de la sectorisation (secteur centre alimenté par le futur réservoir)



Figure 2 - Réservoir vieux - Emprise disponible pour création nouvel ouvrage



Légende

- Limites communales copier
- Ouvrages**
 - Reservoir
 - Nouveau réservoir
 - Nouveau stabilisateur pression
- Plan de renouvellement**
 - Priorité 2
 - Priorité 3
- Intentions communales de développement**
 - Développement économique
 - Extension Urbaine

Limitation de la pression
Mise en place d'un stabilisateur de pression aval bi-étage

Amélioration ouvrage existant
Travaux de réfection du réservoir neuf

Augmentation de la capacité de stockage
Création d'un nouveau réservoir de 1300 m3

Département de l'Hérault
Communauté de Communes
La Domitienne

Schemas Directeurs d'Alimentation en eau Potable
Commune de Lespignan
Plan des scénarios
REÇU EN PREFECTURE
1e 18/11/2024
Application agréée E-legalite.com

Chef de projet : Elodie PIOCH
Ingénieur chargé d'affaire : Zoé LECLAIR
Dessinatrice : Marie BOUSQUET
Plan n°16

SDAEP	A	Format	A3
Octobre 2024		N° affaire	21.011
		Echelle	1:10 000

3.3 COMMUNE DE MARAUSSAN

3.3.1 Scénarios réseau

- Renforcement et maillage réseau à réaliser en lien avec la ZAC Maraussane
- Renouvellement du réseau pour permettre de maintenir le bon rendement communal
- Maillage réseau surpressé afin d'améliorer les temps de séjour dans le réseau

3.3.2 Scénarios stockage

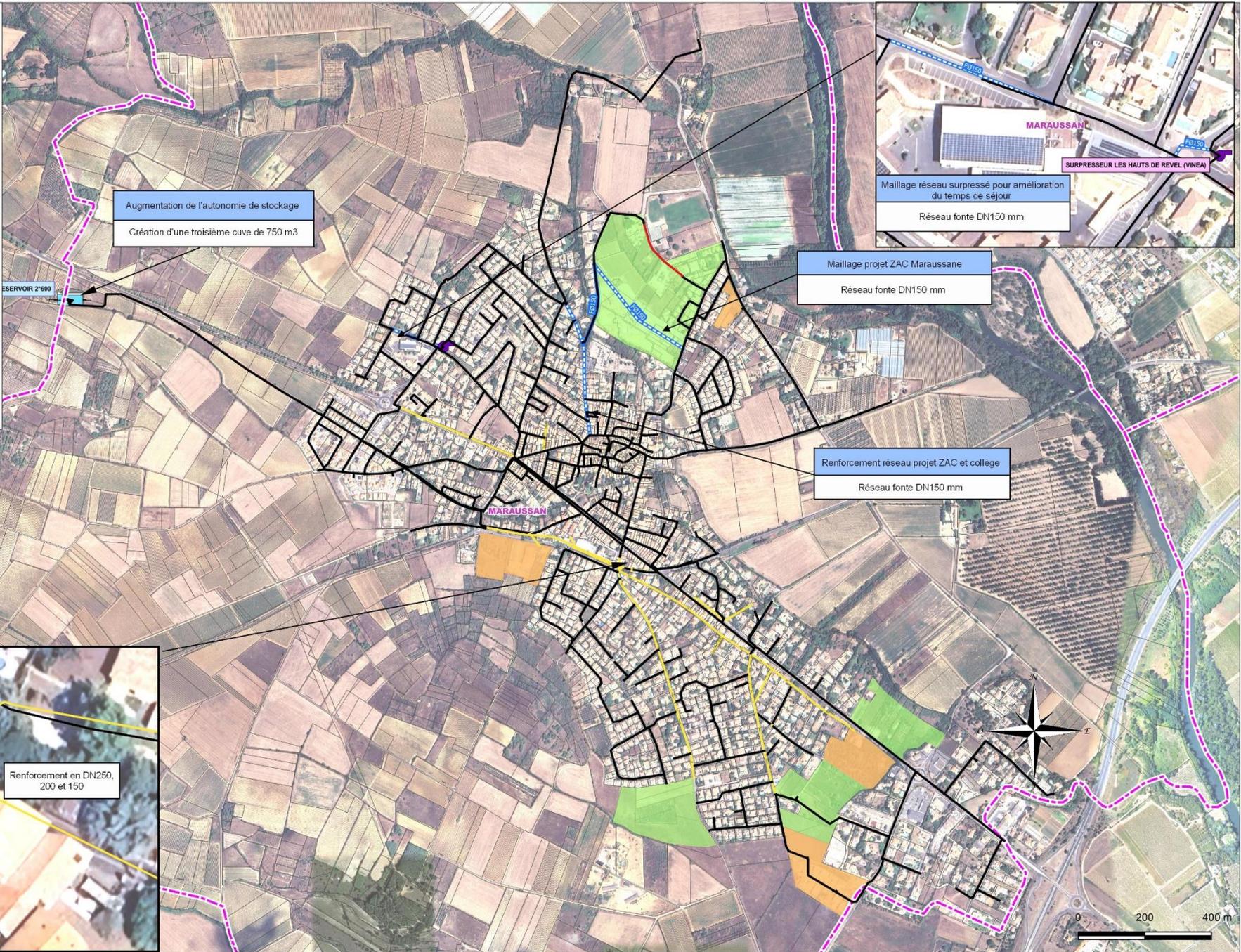
- Construction d'une troisième cuve de 750 m³ au niveau du réservoir existant (action non prioritaire à valider en fonction des projections urbaines constatées)



Figure 3 - Réservoir de Maraussan - Emprise disponible pour création d'un nouvel ouvrage

Légende

- Limites communales copier
- Ouvrages**
 - Surpresseur
 - Reservoir
 - Extension_reforcement_reseau
- Plan de renouvellement**
 - Priorité 1
 - Priorité 2
 - Priorité 3
- Intentions communales de développement**
 - Développement économique
 - Extension Urbaine



3.4 COMMUNE DE MAUREILHAN

3.4.1 Scénarios réseau

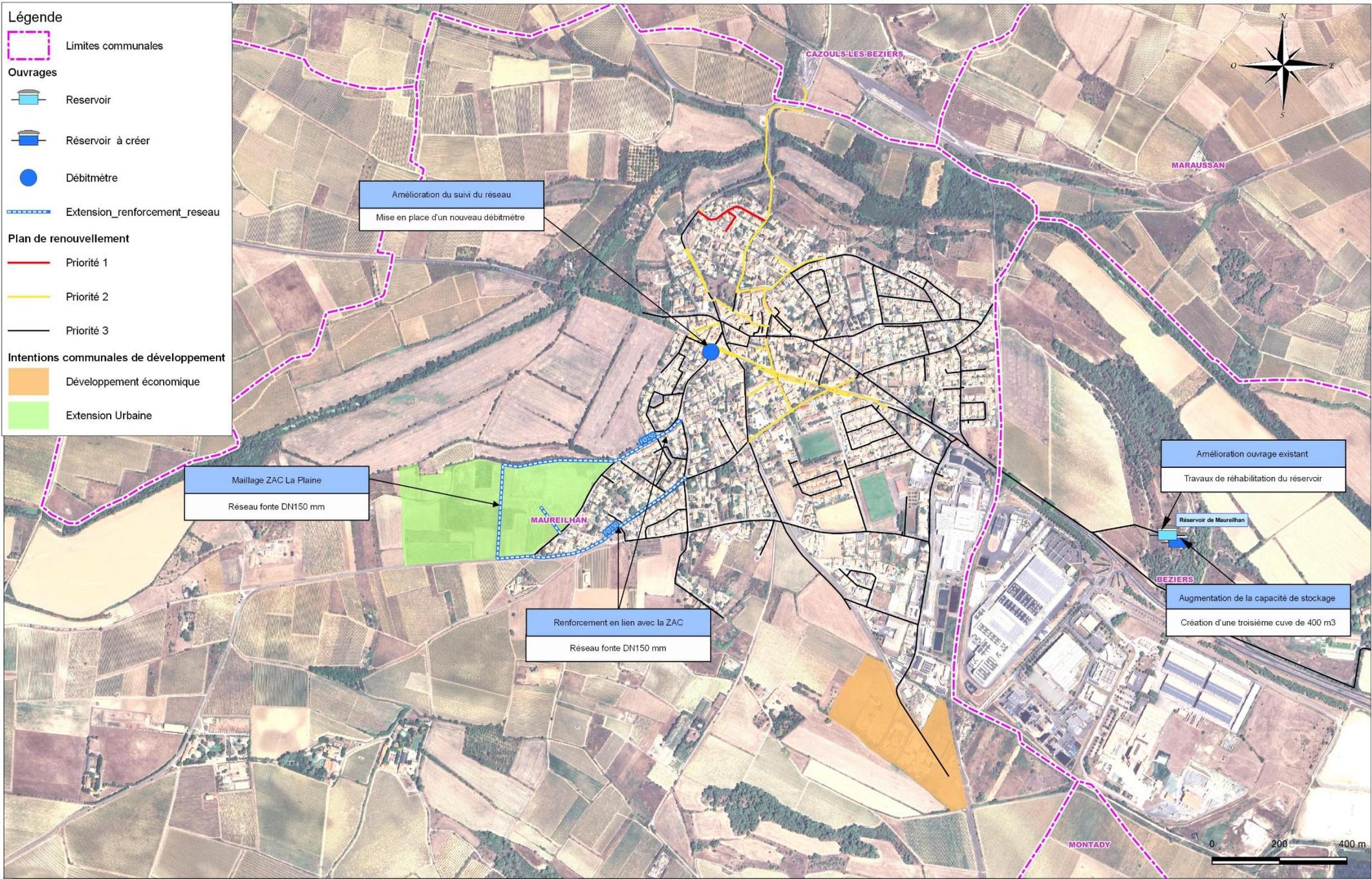
- Renforcement et maillage réseau à réaliser en lien avec la ZAC La Plaine
- Renouvellement du réseau pour permettre de maintenir le bon rendement communal
- Mise en place d'un débitmètre pour améliorer le diagnostic permanent

3.4.2 Scénarios stockage

- Travaux de réhabilitation du réservoir :
 - √ Remplacement des canalisations corrodées
 - √ Dépose des anciens équipements
- Prévoir la création d'une troisième cuve de 400 m³ au droit du réservoir actuel (à valider)
 - √ Attention pas de maîtrise foncière → Achat possible ?
 - √ Nécessité d'une mise à l'équilibre avec les deux cuves existantes



Figure 4 - Réservoir de Maureilhan - Emprise disponible pour création d'un nouvel ouvrage



3.5 COMMUNE DE MONTADY

3.5.1 Scénarios réseau

- Renforcement et maillage réseau à réaliser en lien avec la ZAC et la PRAE
- Dévoiement et renforcement de la conduite de distribution principale
- Renouvellement du réseau pour permettre de maintenir le bon rendement communal

3.5.2 Scénarios stockage

- Prévoir la création d'un nouveau réservoir en remplacement du réservoir vieux actuel qui sera démolì, d'une capacité de 900 m³ (dont 120 m³ de RI)



Figure 5 - - Réservoir de Montady - Emprise disponible pour création d'un nouvel ouvrage

Légende

- Limites communales copier
- Ouvrages**
 - Reservoir
 - Reservoir à créer
- Extension_reforcement_reseau
- Plan de renouvellement**
 - Priorité 1
 - Priorité 2
 - Priorité 3
- Intentions communales de développement**
 - Développement économique
 - Extension Urbaine



Département de l'Hérault
Communauté de Communes
La Domitienne

Schemas Directeurs d'Alimentation en eau Potable
Commune de Montady
Plan des scénarios
18/11/2024
Application agréée E-legitime.com

Chef de projet : Elodie PIOCH
Ingénieur chargé d'affaire : Zoé LECLAIR
Dessinatrice : Marie BOUSQUET

SDAEP	A	Format	A3
Octobre 2024		Plan n°16	N° affaire 21.011
			Echelle : 1:10 000

3.6 COMMUNE DE NISSAN LEZ ENSERUNE

3.6.1 Scénarios réseau

- Renforcement et maillage réseau à réaliser en lien avec les ZAC
- Renouvellement du réseau pour permettre de maintenir le bon rendement communal
- Renforcement réseau en lien avec la défense incendie de la commune (à la charge de la commune)

3.6.2 Scénarios stockage

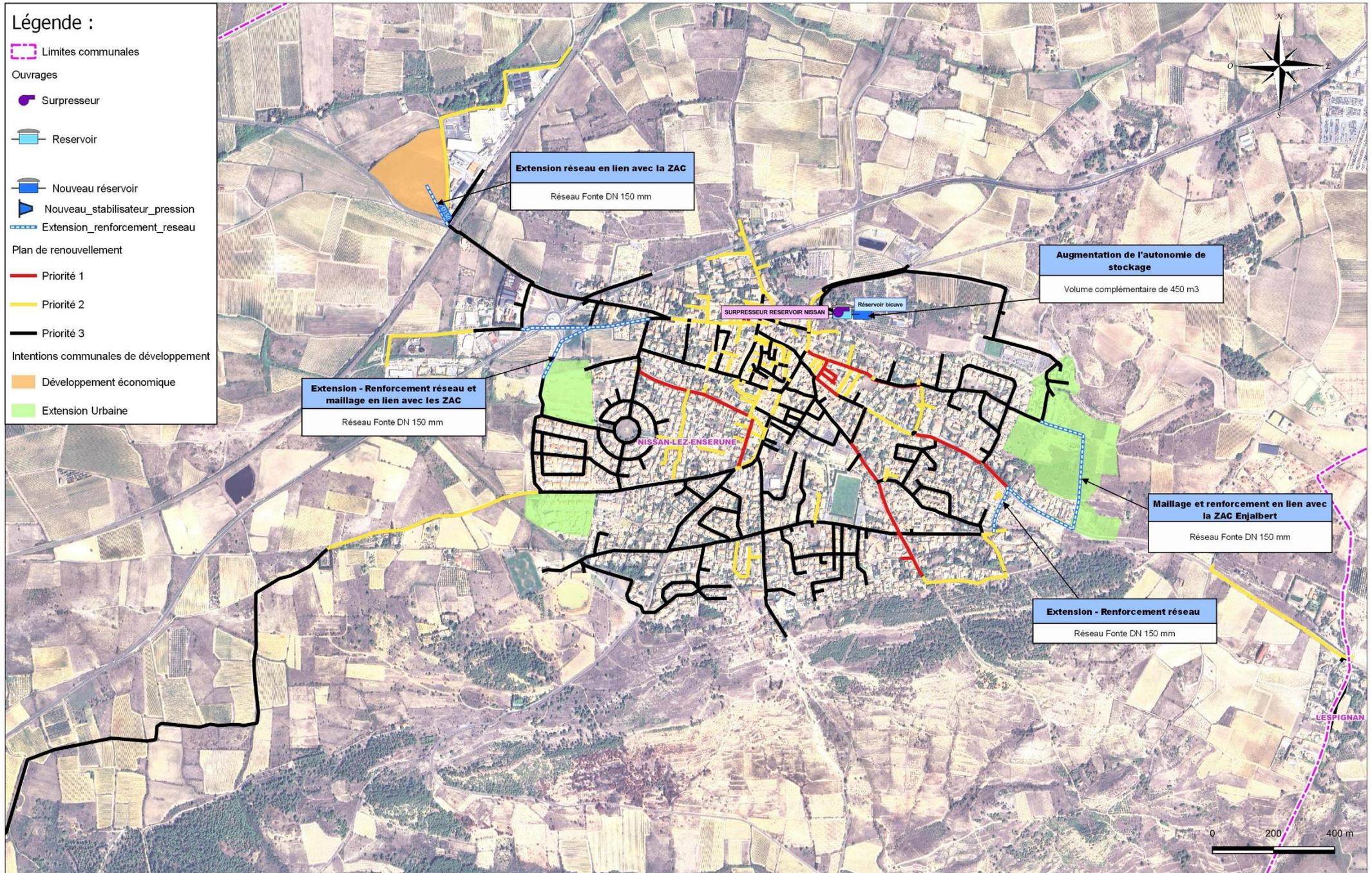
- Construction d'un nouveau réservoir au-dessus de la ZAC Enjalbert et alimentation du secteur Beau Soleil
 - √ Contraintes : Linéaire d'adduction et de distribution important à créer - Foncier disponible
 - √ Avantage : Plus de piquage direct sur le SIVOM
- Prévoir la construction d'un nouveau réservoir de 450 m³ à l'équilibre avec le réservoir actuel
 - √ Contrainte : Pas de déconnexion de Beau Soleil
 - √ Avantages : Conservation du mode de fonctionnement actuel - Foncier disponible

Impact de la fermeture de Refresco :

- Volume AEP nécessaire qui passe d'environ 112 000m³/an à 3 500m³
- Autonomie de stockage suffisante
 - ➔ Plus de renforcement nécessaire

Légende :

-  Limites communales
- Ouvrages**
-  Surpresseur
-  Réservoir
-  Nouveau réservoir
-  Nouveau stabilisateur pression
-  Extension renforcement réseau
- Plan de renouvellement**
-  Priorité 1
-  Priorité 2
-  Priorité 3
- Intentions communales de développement**
-  Développement économique
-  Extension Urbaine



Département de l'Hérault
Communauté de Communes
La Domitienne

Schemas Directeurs d'Alimentation en eau Potable
Commune de Nissan Lez Enserune

Plan des scénarios

REÇU EN PREFECTURE
le 18/11/2024
Application agréée E-legalite.com

Chef de projet : Elodie PIOCH
Ingénieur chargé d'affaire : Zoé LECLAIR

Dessinatrice : Marie BOUSQUET

SDAEP A
Octobre 2024

Plan n°16

Format	A3
N° affaire	21.011
Echelle	1:11 000

3.7 COMMUNE DE VENDRES

3.7.1 Scénarios réseau

3.7.1.1 Village

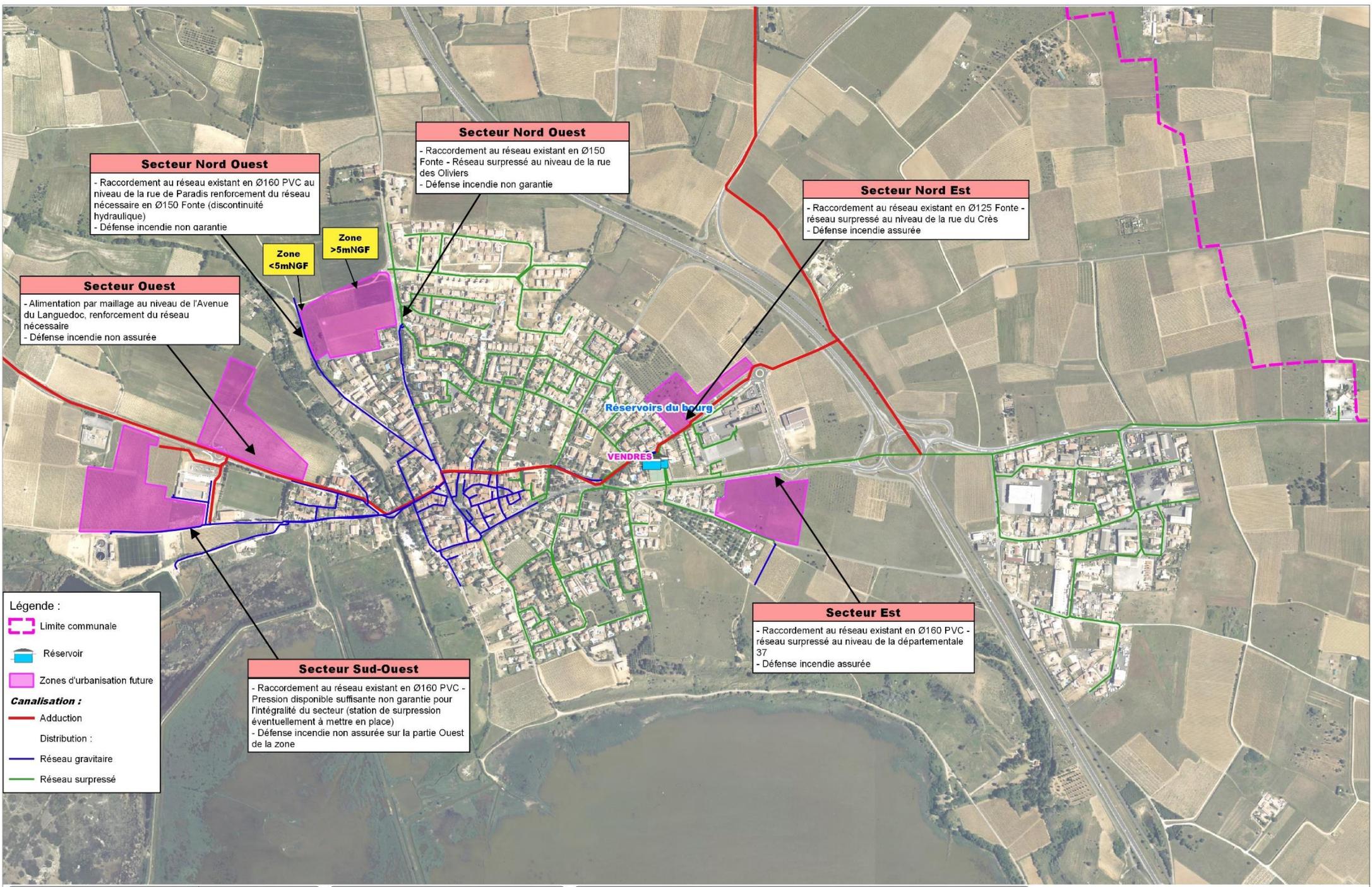
- Secteur Est : Raccordement au réseau existant en PVC DN160 au niveau de la D37
- Secteur Nord-Est :
 - √ Raccordement au réseau existant en Fonte DN125 au niveau de la rue du Crès
 - √ Renforcement du réseau existant sous la rue du Paradis en Fonte DN150 sur 260 ml
- Secteur Ouest : Renforcement du réseau existant sous l'Avenue du Languedoc en Fonte DN100 sur 220 ml
- Secteur Sud-Ouest : Raccordement au réseau existant en PVC DN 160 au niveau de l'école élémentaire
- Pas de nécessité de renforcer la capacité des pompes de la station de pompage pour le réseau surpressé
- Renforcement du réseau existant rue Trencavel en Fonte DN100

3.7.1.2 Littoral

- Pas d'autre modification du réseau actuel et de desserte à l'horizon 2040

3.7.2 Scénarios stockage

- Village : Réévaluation de la nécessité d'une extension sur le réservoir de Vendres-Village en 2030-2035 en fonction de l'évolution des besoins AEP via les différents projets d'urbanisation
- Littoral :
 - √ Réévaluation de la nécessité d'une extension sur le réservoir de Vendres-Littoral en fonction de l'évolution démographique et de l'avancement du projet d'alimentation de la zone AFUA par la CABM
 - √ Mise en place d'une 3^{ème} cuve de stockage de 800 m³ pour assurer 12h d'autonomie le jour de pointe



Secteur Nord Ouest

- Raccordement au réseau existant en Ø160 PVC au niveau de la rue de Paradis renforcement du réseau nécessaire en Ø150 Fonte (discontinuité hydraulique)
- Défense incendie non garantie

Secteur Nord Ouest

- Raccordement au réseau existant en Ø150 Fonte - Réseau supprimé au niveau de la rue des Oliviers
- Défense incendie non garantie

Secteur Nord Est

- Raccordement au réseau existant en Ø125 Fonte - réseau supprimé au niveau de la rue du Crès
- Défense incendie assurée

Secteur Ouest

- Alimentation par maillage au niveau de l'Avenue du Languedoc, renforcement du réseau nécessaire
- Défense incendie non assurée

Secteur Est

- Raccordement au réseau existant en Ø160 PVC - réseau supprimé au niveau de la départementale 37
- Défense incendie assurée

Secteur Sud-Ouest

- Raccordement au réseau existant en Ø160 PVC - Pression disponible suffisante non garantie pour l'intégralité du secteur (station de surpression éventuellement à mettre en place)
- Défense incendie non assurée sur la partie Ouest de la zone

- Légende :**
- Limites communales
 - Réservoir
 - Zones d'urbanisation future
- Canalisation :**
- Adduction
 - Distribution :
 - Réseau gravitaire
 - Réseau supprimé

4 SYNTHÈSE DES TRAVAUX A L'ÉCHELLE INTERCOMMUNALE

4.1 PRIORISATION DES TRAVAUX

4.1.1 Hiérarchisation des actions

Le présent document recense plusieurs types d'actions pour permettre de répondre aux différentes problématiques observées ainsi qu'aux différents objectifs fixés ; nous les rappelons ci-dessous :

- Améliorer le rendement du réseau en réhabilitant les tronçons responsables des fuites,
- Augmenter l'autonomie de stockage des ouvrages afin de disposer d'un volume permettant d'assurer une continuité du service durant 24h
- Mettre aux normes et résoudre les dysfonctionnements observés sur les ouvrages de stockage
- Diminuer les vitesses dans les réseaux afin de limiter les pertes de charges et donc les variations de pression sur la journée (qui peuvent être un facteur de fuite sur les canalisations)

En suivant, une hiérarchisation de chacune de ces actions a été réalisée.

Il s'agit d'une hiérarchisation purement technique opérée sur trois niveaux. On recense ainsi des actions relevant des niveaux suivants :

- Niveau 1 : Actions indispensables pour permettre de garantir la desserte aux abonnés et la qualité de l'eau
- Niveau 2 : Actions nécessaires pour la bonne qualité du service,
- Niveau 3 : Actions permettant d'améliorer le service.

La hiérarchisation des actions ne doit pas être confondues avec leur priorité / échéance. Une action de Niveau 1 de hiérarchisation (action sans laquelle la continuité du service ne pourra être maintenue) peut très bien être planifiée à une échéance lointaine.

4.1.2 Définition des échéances

La programmation pluriannuelle vise à définir par une durée et des périodes à définir, les investissements à réaliser sur le territoire en matière d'eau potable.

Certaines opérations pourront faire l'objet d'obtentions de subventions de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée.

Ce travail de programmation a donc été réalisé en concertation avec la Communauté de Communes au regard de ses choix et de ses décisions, de ses opportunités ou contraintes de toutes natures et de ses capacités de financement au cours de réunions techniques.

Il a fait l'objet d'une validation lors du COPIL final d'avril 2024 afin de constituer le Plan Pluriannuel d'investissement du territoire pour les années à venir.

Ce travail de planification a été opérée sur la base des niveaux suivants :

- PM : actions non retenues dans le cadre du programme pluriannuel,
- Niveau 1 : actions retenues et planifiées sur le court terme (période 2024 – 2027),
- Niveau 2 : actions retenues et planifiées sur le moyen terme (période 2028 – 2031),
- Niveau 3 : actions retenues et planifiées sur le long terme (période 2032 – 2035),
- Niveau 4 : actions retenues mais qui seront planifiées au-delà du terme de la présente programmation (>2035),

Le fichier a été remis à la Communauté de Communes La Domitienne afin qu'il puisse réaliser tous les filtres nécessaires : niveau de hiérarchisation / niveau de planification / type de travaux.

ID	Commune	Nature de l'opération	Localisation	Description des travaux	Gains en m3/j	Coût en € HT (incluant divers et maîtrise d'œuvre)	Hiérarchisation	Programmation MOA	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non financé par CCLD
COL1	COLOMBIERS	Réhabilitation réservoir	RESERVOIR SUR TOUR	Réalisation d'une étanchéité intérieure et extérieure des cuves Réhabilitation du génie civil extérieur cuve(s) : traitement des fissures, aciers apparents, etc.. Réhabilitation de la chambre des vannes Dépose de l'ancien ouvrage de surpression situé dans la chambre des vannes du réservoir	-	98 000	1	2	0 €	98 000 €	0 €	0 €	0 €
COL2	COLOMBIERS	Travaux de création d'un nouveau réservoir	SURPRESSEUR VIARGUES	Création d'une nouvelle cuve de 350 m3 avec chambre des vannes dédiée	-	378 000	1	1	378 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
COL3	COLOMBIERS	Bâche souple - Défense incendie	CHEMIN de GAILLAGUE	Création d'une bâche souple chemin de Gaillague	-	15 000	3	PM - Commune					15 000 €
COL4	COLOMBIERS	Renforcement réseau - Urbanisation	ZAC MONTAREL	Maillage réseau Fonte DN150mm pour permettre la sécurisation de la ZAC Montarel	-	96 000	1	PM - Interne ZAC					96 000 €
COL5	COLOMBIERS	Réhabilitation réseau	D162E2 - AV DE BEZIERS - D162E2 - Tranche 1	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	1,4	125 000	1	3	0 €	0 €	125 000 €	0 €	0 €
COL6	COLOMBIERS	Réhabilitation réseau	D162E2 - AV DE BEZIERS - D162E2 - Tranche 2	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	3,7	372 000	1	3	0 €	0 €	372 000 €	0 €	0 €
COL7	COLOMBIERS	Réhabilitation réseau	IMP DES THUYAS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	1,6	158 000	1	2	0 €	158 000 €	0 €	0 €	0 €
COL8	COLOMBIERS	Réhabilitation réseau	AV DE LESPIGNAN	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	1,6	160 000	1	2	0 €	160 000 €	0 €	0 €	0 €
COL9	COLOMBIERS	Réhabilitation réseau	R DU STADE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	2,7	270 000	1	2	0 €	270 000 €	0 €	0 €	0 €
COL10	COLOMBIERS	Réhabilitation réseau	TRAVERSE DE BEZIERS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	2,7	370 000	1	4	0 €	0 €	0 €	370 000 €	0 €
COL11	COLOMBIERS	Réhabilitation réseau	D162 - RTE DE MONTADY - D162	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,7	160 000	1	3	0 €	0 €	160 000 €	0 €	0 €
COL12	COLOMBIERS	Réhabilitation réseau	IMP DES VENDANGES	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN125	0,1	44 000	2	3	0 €	0 €	44 000 €	0 €	0 €
LES1	LESPIGNAN	Travaux de création d'un nouveau réservoir	RESERVOIR VIEUX	Construction d'un nouveau réservoir de 1300 m3 (dont 120 m3 de RI) en lieu en place du réservoir vieux actuel	-	1 250 000	1	1	1 250 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
LES2	LESPIGNAN	Réhabilitation réservoir	RESERVOIR NEUF	Remplacement des canalisations corrodées (adduction + distribution) - Diagnostic génie civil	-	20 000	1	1	20 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
LES3	LESPIGNAN	Réhabilitation réservoir	RESERVOIR NEUF	Réhabilitation génie civil	-	PM	1	2	0 €	PM	0 €	0 €	0 €
LES4	LESPIGNAN	Amélioration fonctionnement du service	AVENUE DE BEZIERS	Mise en place d'un stabilisateur de pression sur la conduite Fonte DN150	-	10 000	2	2	0 €	10 000 €	0 €	0 €	0 €
LES5	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	D14 - LE BOULEVARD - D14	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,24	130 000	2	3	0 €	0 €	130 000 €	0 €	0 €
LES6	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	D37 - RTE DE NISSAN - D37	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,06	65 000	2	3	0 €	0 €	65 000 €	0 €	0 €
LES7	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	R DES ECOLES	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,11	25 000	2	4	0 €	0 €	0 €	25 000 €	0 €
LES8	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	R DU CERFEUIL	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,24	87 000	2	4	0 €	0 €	0 €	87 000 €	0 €
LES9	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	R DU CLAUZET	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,19	71 000	2	3	0 €	0 €	71 000 €	0 €	0 €
LES10	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	R DU PUECH MAJOU	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,75	411 000	2	4	0 €	0 €	0 €	411 000 €	0 €
LES11	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	GRAND-RUE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,22	117 000	2	4	0 €	0 €	0 €	117 000 €	0 €
LES12	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	ALL DU BICENTENAIRE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,14	74 000	2	3	0 €	0 €	74 000 €	0 €	0 €
LES13	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	R DU PECH	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,62	340 000	2	3	0 €	0 €	340 000 €	0 €	0 €
LES14	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	D14 - RTE DE FLEURY - D14	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,27	145 000	2	4	0 €	0 €	0 €	145 000 €	0 €

ID	Commune	Nature de l'opération	Localisation	Description des travaux	Gains en m3/j	Coût en € HT (incluant divers et maîtrise d'œuvre)	Hierarchisation	Programmation MOA	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non financé par CCLD
LES15	LESPIGNAN	Réhabilitation réseau	D37 - RTE DE NISSAN - D37	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,54	530 000	2	4	0 €	0 €	0 €	530 000 €	0 €
MAR1	MARAUSSAN	Travaux de création d'un nouveau réservoir	RESERVOIR	Création d'une troisième cuve de 750 m3 sur le site du réservoir actuel	-	810 000	1	3	0 €	0 €	810 000 €	0 €	0 €
MAR2	MARAUSSAN	Renforcement réseau - Urbanisation	AVENUE ALPHONSE GRANIER ET CHEMIN DU STADE	Secteur Nord Est - ZAC Maraussane et collège : Renforcement canalisations en F150	-	210 000	1	PM - Interne ZAC	0 €	0 €	0 €	0 €	210 000 €
MAR3	MARAUSSAN	Renforcement réseau - Urbanisation	RUE DE LA FONTACE ET CHEMIN DU STADE	Secteur Nord Est - ZAC Maraussane et collège : Renforcement canalisations en F150	-	171 000	1	PM - Interne ZAC	0 €	0 €	0 €	0 €	171 000 €
MAR4	MARAUSSAN	Renforcement réseau - Urbanisation	PLACE MARCEL BARRERE	Renforcement du maillage entre les réseaux en F250, 200 et 150	-	30 000	1	3	0 €	0 €	30 000 €	0 €	0 €
MAR5	MARAUSSAN	Amélioration qualité	RUE DE REVEL	Maillage réseau surpressé afin d'améliorer la circulation de l'eau dans le secteur et diminuer les temps de séjour - Canalisation à créer Fonte DN150	-	62 000	2	1	62 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MAR6	MARAUSSAN	Réhabilitation réseau	R DESIRE BALAMAN	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,49	92 000	2	3	0 €	0 €	92 000 €	0 €	0 €
MAR7	MARAUSSAN	Réhabilitation réseau	R DU 19 MARS 1962	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	4,54	440 000	2	2	0 €	440 000 €	0 €	0 €	0 €
MAR8	MARAUSSAN	Réhabilitation réseau	R DE POUSSAN	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	2,69	638 000	2	3	0 €	0 €	638 000 €	0 €	0 €
MAR9	MARAUSSAN	Réhabilitation réseau	R MAURICE COMBES	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,34	627 000	2	2	0 €	627 000 €	0 €	0 €	0 €
MAR10	MARAUSSAN	Réhabilitation réseau	D14 - AV DE BEZIERS - D14	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN125 renforcée en DN150	1,49	961 000	2	4	0 €	0 €	0 €	961 000 €	0 €
MAR11	MARAUSSAN	Réhabilitation réseau	CHE DE LA MARAUSSANE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,01	145 000	3	3	0 €	0 €	145 000 €	0 €	0 €
MAU1	MAUREILHAN	Réhabilitation réservoir	RESERVOIR	Remplacement des canalisations corrodées (adduction + distribution) + Dépose des anciens équipements qui ne sont plus utilisés	-	6 000	1	PM - Délégataire					6 000 €
MAU2	MAUREILHAN	Travaux de création d'un nouveau réservoir	RESERVOIR	Création d'une troisième cuve de 400 m3 sur le site du réservoir actuel	-	432 000	1	3	0 €	0 €	432 000 €	0 €	0 €
MAU3	MAUREILHAN	Renforcement réseau - Urbanisation	RUE DE RAMEJAN ET AVENUE DE LA PLAINE	ZAC La Plaine : Renforcement canalisations en F150	-	452 000	1	3	0 €	0 €	452 000 €	0 €	0 €
MAU4	MAUREILHAN	Renforcement réseau - Urbanisation	ZAC LA PLAINE	Maillage réseau Fonte DN150mm pour permettre la sécurisation de la ZAD la Plane	-	395 000	1	PM - Interne ZAC					395 000 €
MAU5	MAUREILHAN	Réhabilitation réseau	AV DU CAROUX	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	2,02	178 000	1	1	178 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MAU6	MAUREILHAN	Réhabilitation réseau	D612 - AV DE LA REPUBLIQUE - D612	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN63	2,05	127 000	1	2	0 €	127 000 €	0 €	0 €	0 €
MAU7	MAUREILHAN	Réhabilitation réseau	AV JULES FERRY	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	3,08	225 000	1	4	0 €	0 €	0 €	225 000 €	0 €
MAU8	MAUREILHAN	Réhabilitation réseau	D612 - AV DE LA REPUBLIQUE - D612	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	3,34	233 000	1	2	0 €	233 000 €	0 €	0 €	0 €
MAU9	MAUREILHAN	Réhabilitation réseau	Square GIRONIS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,70	57 000	2	1	57 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MAU10	MAUREILHAN	Réhabilitation réseau	R DE LA GARE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	1,57	138 000	2	4	0 €	0 €	0 €	138 000 €	0 €
MAU11	MAUREILHAN	Réhabilitation réseau	AV DES LUCQUES	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN75	0,97	79 000	2	4	0 €	0 €	0 €	79 000 €	0 €
MAU12	MAUREILHAN	Réhabilitation réseau	R DES ANCIENNES CARRIERES	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,77	65 000	2	2	0 €	65 000 €	0 €	0 €	0 €
MAU13	MAUREILHAN	Amélioration fonctionnement du service	INTERSECTION RUE DES COMMUNES AVENUE DE LA REPUBLIQUE	Mise en place d'un débitmètre complémentaire sur la conduite Fonte DN150	-	7 500	3	1	7 500 €	0 €	0 €	0 €	0 €
MON1	MONTADY	Travaux de création d'un nouveau réservoir	RESERVOIR VIEUX	Création d'un réservoir neuf en lieu et place du réservoir vieux actuel de 900 m3 (780 pour besoins de Montady + 120 m3 de DI)	-	864 000	1	1	864 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €

ID	Commune	Nature de l'opération	Localisation	Description des travaux	Gains en m3/j	Coût en € HT (incluant divers et maîtrise d'œuvre)	Hierarchisation	Programmation MOA	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non financé par CCLD
MON2	MONTADY	Réhabilitation et renforcement réseau	RUE DE LA TOUR	Renforcement de la descente principale du réservoir DN 200 et modification du tracé pour passer sous terrain public	0,10	252 000	1	2	0 €	252 000 €	0 €	0 €	
MON3	MONTADY	Renforcement réseau - Urbanisation	CHEMIN DE LA CANAGUE	Maillage réseau Fonte DN150mm pour permettre la sécurisation de la ZAC DES COMMUNES	-	116 000	1	PM - Interne ZAC	0 €	0 €	0 €	0 €	116 000 €
MON4	MONTADY	Renforcement réseau - Urbanisation	ZAC DES COMMUNES	Maillage réseau Fonte DN150mm pour permettre la sécurisation de la ZAC DES COMMUNES	-	627 000	1	PM - Interne ZAC					627 000 €
MON5	MONTADY	Renforcement réseau - Urbanisation	RUE DES ASTRES ET CHEMIN DE BONNEVIGNE	Renforcement et extension du réseau en lien avec PRAE Pierre Paul Riquet - Canalisation Fonte DN150 et 200mm	-	797 000	1	PM - Interne ZAC	0 €	0 €	0 €	0 €	797 000 €
MON6	MONTADY	Réhabilitation réseau	R DU PIN	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	3,60	434 000	1	3	0 €	0 €	434 000 €	0 €	0 €
MON7	MONTADY	Réhabilitation réseau	D11 - AV DE BEZIERS - D11	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	2,86	497 000	1	3	0 €	0 €	497 000 €	0 €	0 €
MON8	MONTADY	Réhabilitation réseau	R CENTRALE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,46	175 000	2	2	0 €	175 000 €	0 €	0 €	0 €
MON9	MONTADY	Réhabilitation réseau	R DE LA MAIRIE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,41	178 000	2	2	0 €	178 000 €	0 €	0 €	0 €
MON10	MONTADY	Réhabilitation réseau	R DE LA PLACETTE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,27	100 000	2	2	0 €	100 000 €	0 €	0 €	0 €
MON11	MONTADY	Réhabilitation réseau	AV PIERRE LACANS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	2,57	505 000	2	4	0 €	0 €	0 €	505 000 €	0 €
MON12	MONTADY	Réhabilitation réseau	IMP MERCURE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN63	0,18	21 000	2	2	0 €	21 000 €	0 €	0 €	0 €
MON13	MONTADY	Réhabilitation réseau	R DES PUIITS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	2,90	349 000	2	2	0 €	349 000 €	0 €	0 €	0 €
MON14	MONTADY	Réhabilitation réseau	D11 - AV DE CAPESTANG - D11	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	1,29	398 000	2	3	0 €	0 €	398 000 €	0 €	0 €
MON15	MONTADY	Réhabilitation réseau	R DES BLEUETS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,65	368 000	2	2	0 €	368 000 €	0 €	0 €	0 €
MON16	MONTADY	Réhabilitation réseau	R DES MURIERS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,44	145 000	2	2	0 €	145 000 €	0 €	0 €	0 €
MON17	MONTADY	Réhabilitation réseau	R DE NEPTUNE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	2,21	267 000	2	2	0 €	267 000 €	0 €	0 €	0 €
MON18	MONTADY	Réhabilitation réseau	R CASTOR	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,82	98 000	2	2	0 €	98 000 €	0 €	0 €	0 €
MON19	MONTADY	Réhabilitation réseau	PL DU MARCHE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN80	0,06	24 000	2	2	0 €	24 000 €	0 €	0 €	0 €
MON20	MONTADY	Réhabilitation réseau	RUE DE LA POSTE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,01	71 000	3	1	71 000 €	0 €	0 €	0 €	
MON21	MONTADY	Réhabilitation réseau	RUE DES ESCALIERS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,11	41 000	3	1	41 000 €	0 €	0 €	0 €	
MON22	MONTADY	Réhabilitation réseau	RPE DE LA MAISON DU PEUPLE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,01	38 000	3	1	38 000 €	0 €	0 €	0 €	
MON23	MONTADY	Réhabilitation réseau	PL HAUTE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,01	81 000	3	1	81 000 €	0 €	0 €	0 €	
MON24	MONTADY	Réhabilitation réseau	RUE DE LA TOUR	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	0,01	174 000	3	2	0 €	174 000 €	0 €	0 €	
MON25	MONTADY	Réhabilitation réseau	CONTINUITE RUE DES JARDINS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	0,16	71 000	3	3	0 €	0 €	71 000 €	0 €	
NIS1	NISSAN	Réhabilitation réservoir	RESERVOIR BICUVE	Réalisation d'une étanchéité rapportée intérieur cuve(s) Réhabilitation du génie civil extérieur cuve(s) : traitement des fissures, aciers apparents, etc.. Reprise des canalisations corrodées	-	155 000	1	2	0 €	155 000 €	0 €	0 €	0 €
NIS3	NISSAN	Travaux de création d'un nouveau réservoir	NOUVEAU RESERVOIR	Création d'une cuve complémentaire de 450 m3 au-dessus de la ZAC Enjalbert et raccordement au réseau (adduction et distribution)	-	1 080 540	1	Non retenu					1 080 540 €
NIS4	NISSAN	Renforcement réseau - Urbanisation	RUE DU THYM ET AVENUE DE LESPIPGNAN	ZAC Enjalbert : Renforcement canalisations en F150	-	269 000	1	2	0 €	269 000 €	0 €	0 €	0 €

ID	Commune	Nature de l'opération	Localisation	Description des travaux	Gains en m3/j	Coût en € HT (incluant divers et maîtrise d'œuvre)	Hierarchisation	Programmation MOA	2024 2027	2028 2031	2032 2035	> 2035	Non financé par CCLD
NIS5	NISSAN	Renforcement réseau - Urbanisation	ZAC ENJALBERT	Maillage réseau Fonte DN150mm pour permettre la sécurisation de la ZAC ENJALBERT	-	243 000	1	PM - Interne ZAC					243 000 €
NIS6	NISSAN	Renforcement réseau - Urbanisation	RUE DU VIALA ET ECHANGEUR RD VERS ZAC GLACIERE	ZAC Glacière et ZAC Nord Ouest - Renforcement réseau et maillage en Fonte DN150		351 000	1	2	0 €	351 000 €	0 €	0 €	
NIS8	NISSAN	Réhabilitation réseau	R DE LA ROCALVE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	14,12	285 000	1	1	285 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
NIS9	NISSAN	Réhabilitation réseau et Renforcement réseau - Défense incendie	AV DU GROUPE SCOLAIRE	Renouvellement de la canalisation DN 100 en Fonte DN150 en intégrant le renforcement réseau nécessaire pour la DFCI	2,26	426 000	1	non retenu	0 €	0 €	0 €	0 €	426 000 €
NIS10	NISSAN	Réhabilitation réseau	CHE DES CARRIERES	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN110	4,02	211 000	1	2	0 €	211 000 €	0 €	0 €	0 €
NIS11	NISSAN	Réhabilitation réseau	CHE DES MOULIERES	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	2,09	110 000	1	2	0 €	110 000 €	0 €	0 €	0 €
NIS12	NISSAN	Réhabilitation réseau	R DU LAVOIR	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	4,93	297 000	1	1	297 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
NIS13	NISSAN	Réhabilitation réseau	R JOJO BARRAU	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	2,12	276 000	1	3	0 €	0 €	276 000 €	0 €	0 €
NIS14	NISSAN	Réhabilitation réseau	CHE DE LA MOULINE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN150	5,18	707 000	1	3	0 €	0 €	707 000 €	0 €	0 €
NIS15	NISSAN	Réhabilitation réseau	IMP DU PLO	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN50	0,15	13 000	1	2	0 €	13 000 €	0 €	0 €	0 €
NIS16	NISSAN	Réhabilitation réseau	D37 - AV DE LESPIGNAN - D37	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN200	9,30	403 000	1	1	403 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
NIS17	NISSAN	Réhabilitation réseau	R DE LA GLACIERE	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	2,10	126 000	2	1	126 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
NIS18	NISSAN	Réhabilitation réseau	R DES OEILLETES	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN75	4,83	90 000	2	1	90 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
NIS19	NISSAN	Réhabilitation réseau	IMP DE L'ARAMON	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN60	2,61	44 000	2	3	0 €	0 €	44 000 €	0 €	0 €
NIS20	NISSAN	Réhabilitation réseau	COUR DU SOLEIL	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN60	0,15	13 000	2	2	0 €	13 000 €	0 €	0 €	0 €
NIS21	NISSAN	Réhabilitation réseau	RUE DES MUGUETS	Renouvellement de la canalisation en Fonte DN100	2,79	54 000	2	2	0 €	54 000 €	0 €	0 €	0 €
NIS7	NISSAN	Renforcement réseau - Défense incendie	CITE BEAU SOLEIL, BOULEVARD CANTAUSSOULS et BOULEVARD DES VIEUX MOULINS	Renforcement de la canalisation DN100 en DN150 (DFCI)	-	225 000	3	non retenu	0 €	0 €	0 €	0 €	225 000 €
VEND1	VENDRES Village	Renforcement réseau	RUE TRENCANEL	Renforcement canalisation Ft 60 en fonte DN100	-	33 000	1	1	33 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €
VEND2	VENDRES Village	Travaux de création d'un nouveau réservoir	Renforcement stockage	RUE DU CERS	-	550 000	1	4	0 €	0 €	0 €	550 000 €	0 €
VEND3	VENDRES Village	Renforcement réseau	RUE DU PARADIS	Renforcement font 60 pas Fonte 150 (projet secteur Nord Ouest)	-	218 266	1	1	25 000 €	0 €	0 €	0 €	193 266 €
VEND4	VENDRES Village	Renforcement réseau	AVENUE DU LANGUEDOC	Renforcement font 60 pas Fonte 100 (projet secteur Ouest)	-	174 449	1	1	25 000 €	0 €	0 €	0 €	149 449 €
VEND5	VENDRES Littoral	Travaux de création d'un nouveau réservoir	CHEMIN DES MONTILLES	Renforcement de la capacité de stockage - 3eme cuve 800m3	-	900 000	1	4	0 €	0 €	0 €	900 000 €	0 €

Cet échéancier intègre les opérations jugées les plus indiquées en l'état des connaissances et des ressources de la Communauté de Communes. Cela dit, cette programmation ne fige pas la situation sur le territoire de l'étude et les élus continueront de choisir annuellement les opérations à réaliser en fonction des opportunités et contraintes dans le cadre des décisions qu'ils auront à prendre.

4.2 SYNTHESE DES TRAVAUX RETENUS

La Domitienne dispose d'un plan pluriannuel d'investissements qu'elle continuera de piloter annuellement en fonction des opportunités et contraintes.

4.2.1 Montant par niveau de planification

Le tableau ci-dessous présente les montants cumulés par période.

		2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	> 2035	TOTAL
Niveau 1	Action indispensable pour permettre de garantir la desserte aux abonnés et la qualité de l'eau	3 758 000	2 407 000	4 295 000	2 045 000	12 505 000
Niveau 2	Action nécessaire pour la bonne qualité du service	335 000	2 934 000	1 896 000	2 998 000	8 163 000
Niveau 3	Action permettant d'améliorer le service	238 500	174 000	216 000	0	628 500
Montant Total en €		4 331 500	5 515 000	6 407 000	5 043 000	21 296 500
Montant annuel en €/an		1 082 875	1 378 750	1 601 750	1 260 750	5 324 125
%		20%	26%	30%	24%	100%

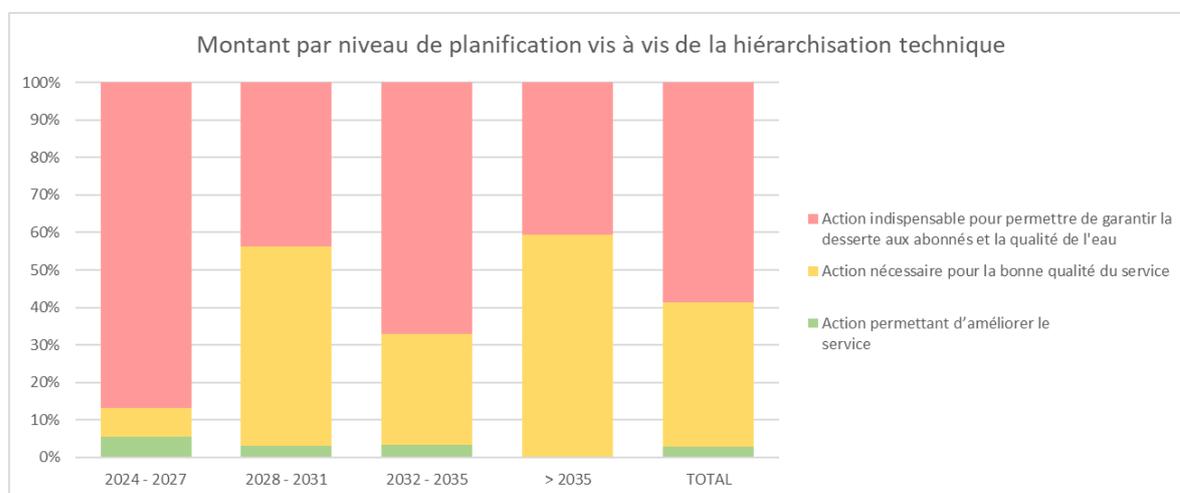


Figure 6 - Synthèse financière par niveau de planification

Les actions retenues par la Communauté de Communes représentent un montant final de l'ordre de 21,3 M€ HT dont 16,2 M€ HT sur la période 2024 - 2035.

4.2.2 Déclinaison par natures d'actions

Le tableau ci-dessous présente la répartition des montants par natures d'actions :

Type de travaux à réaliser	Montant Total en €HT	%	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	> 2035
Réhabilitation réseau	14 575 000	68%	1 667 000	4 632 000	4 683 000	3 593 000
Travaux de création d'un nouveau réservoir	5 184 000	24%	2 492 000	0	1 242 000	1 450 000
Renforcement réseau	1 185 000	6%	83 000	620 000	482 000	0
Amélioration qualité et fonctionnement du service	79 500	0,4%	69 500	10 000	0	0
Réhabilitation réservoir	273 000	1%	20 000	253 000	0	0
TOTAL	21 296 500	-	4 331 500	5 515 000	6 407 000	5 043 000

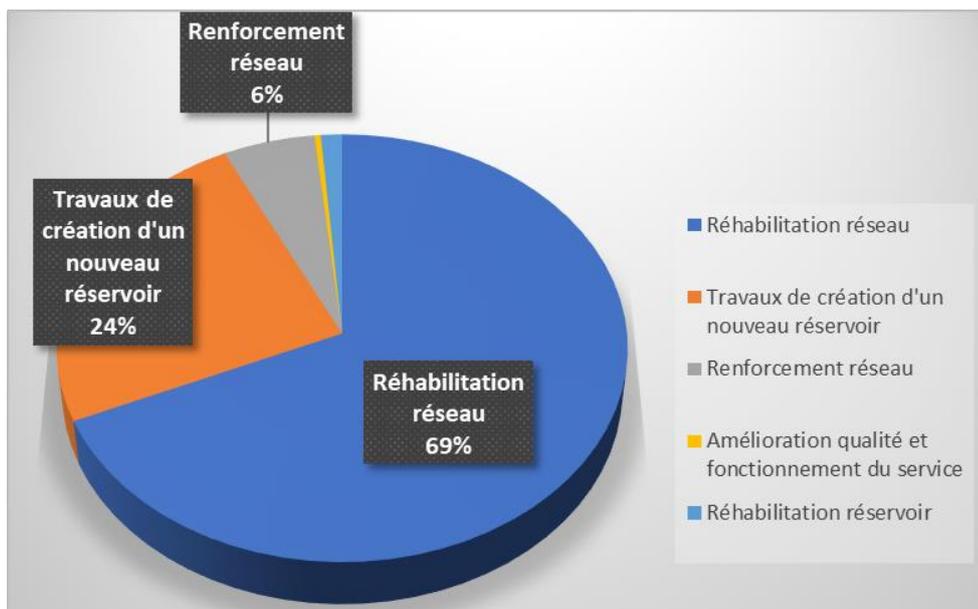


Figure 7 - Synthèse par natures d'actions

On notera que près de 68% du montant des travaux concerne des travaux de réhabilitation du réseau afin de permettre à la communauté de communes de maintenir ses bons rendements et d'ainsi limiter les pertes sur ses réseaux.

4.2.3 Déclinaison par UDI

Le tableau ci-dessous présente la répartition des montants de travaux retenus par UDI et par planification.

	2024 - 2027	2028 - 2031	2032 - 2035	> 2035	TOTAL
COLOMBIERS	378 000	686 000	701 000	370 000	2 135 000
LESPIGNAN	1 270 000	10 000	680 000	1 315 000	3 275 000
MARAUSSAN	62 000	1 067 000	1 715 000	961 000	3 805 000
MAUREILHAN	242 500	425 000	884 000	442 000	1 993 500
MONTADY	1 095 000	2 151 000	1 400 000	505 000	5 151 000
NISSAN	1 201 000	1 176 000	1 027 000	0	3 404 000
VENDRES	83 000	0	0	1 450 000	1 533 000
TOTAL	4 331 500	5 515 000	6 407 000	5 043 000	21 296 500

Figure 8 - Synthèse par UDI et par planification

5 LES SUBVENTIONS POTENTIELLES

Le financement de la politique de l'eau repose sur des redevances collectées par les agences de l'eau auprès des usagers des services d'eau et d'assainissement et des activités susceptibles de générer une pollution. Les montants ainsi perçus dans chaque bassin sont ensuite utilisés pour financer les services d'eau et pour mener des actions de réduction de la pollution.

Le Conseil Départemental de l'Hérault est une structure complémentaire pouvant accompagner la Domitienne dans ses projets.

5.1 11EME PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU

Les aides aux travaux sont conditionnées à l'existence préalable d'études ou de schémas démontrant leur pertinence ou leur cohérence, et de plans d'actions préalables, sauf dispositions contraires prévues dans les dispositions spécifiques à chaque domaine d'intervention.

Les études opérationnelles directement liées à l'exécution de travaux sont aidées dans les mêmes conditions que les travaux eux-mêmes.

Les dépenses non éligibles au programme d'intervention en cours comprennent notamment :

- Les dépenses relatives à un objectif ne répondant pas directement aux objectifs du 11ème programme de l'agence,
- Les dépenses d'entretien courant et le renouvellement à l'identique, sauf dispositions contraires prévues dans les dispositions spécifiques à chaque domaine d'intervention.
- Les dépenses résultant d'un accroissement de l'activité économique ou d'un développement démographique attendu,

Les conditions d'éligibilité aux aides pour les études et travaux sont consultables sur le site de l'Agence de l'Eau, elles concernent notamment aux points suivants :

- **Seuil économique :**
 - √ La solidarité financière de bassin ne s'exerce pas vis-à-vis des travaux en matière d'eau potable lorsque la tarification moyenne du service ne fixe pas le prix de l'eau à un niveau minimum.
 - √ Les conditions de prix minimum sont fixées en fonction de la valeur du prix HT et hors redevances pour une facture de 120 m³.
 - √ Les valeurs retenues, pour les bassins Rhône-Méditerranée et Corse, sont de **1 € HT/m³ (120 m³) pour les services d'eau potable**
- **Renseignement de l'observatoire des services publics d'eau et d'assainissement**
 - √ La bancarisation des données de la collectivité maître d'ouvrage dans l'observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement (SISPEA) est désormais obligatoire en application de la loi NOTRe. Elle est requise pour bénéficier d'une aide sur l'assainissement et l'eau potable sur ces domaines (LP 11, 12, 16, 21, 23 et 25).
 - √ Les critères remplis pour les services d'eau potable sont à minima les suivants :
 - Indicateur D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ (sauf pour les services gérant uniquement la production ou le transfert d'eau potable).
 - Indicateur P103.2B : Indice de connaissance patrimoniale des réseaux de distribution d'eau potable (sauf pour les services gérant uniquement la production d'eau potable).
 - Indicateur P104.3 : Rendement moyen des réseaux de distribution.
 - Indicateur P107.2 : Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (sauf pour les services gérant uniquement la production d'eau potable).
- **Indices de connaissance du patrimoine**

- √ La solidarité financière de bassin ne s'exerce pas vis-à-vis des travaux en matière d'assainissement et d'eau potable lorsque la connaissance patrimoniale du service est insuffisante pour une gestion durable du service.
- √ Les aides sont donc conditionnées à un **Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale (ICGP) minimum de 60 (indicateur SISPEA P103.2B) pour l'eau potable**

Seuls les travaux en lien avec la réduction des fuites des réseaux d'eau potable sont susceptibles d'être financés au titre de la réalisation d'économies d'eau via le 11^{ème} programme de l'eau.

Les conditions de financement sont les suivantes :

- √ **Les opérations d'économie d'eau pour l'usage eau potable doivent permettre d'atteindre au minimum 10 000 m³ économisés par an** lorsqu'elles sont menées en dehors du cadre d'un plan de gestion de la ressource en eau adopté (pour le bassin Rhône-Méditerranée)
- √ Les travaux de réparation de fuites sur les réseaux d'eau potable portent sur les opérations définies comme prioritaires et les plus urgentes au sein d'un schéma directeur ou d'une étude diagnostic de réseaux.
- √ Le taux d'aide peut aller jusqu'à 50% pour les études et travaux d'économies d'eau.
- √ Pour les travaux de réparation de fuite sur les réseaux d'eau potable, un coût plafond est fixé à 12 € par m³ économisé.
- √ Le coût plafond peut être relevé à 50 € par m³ économisé, si l'objectif d'économie d'eau proposé pour l'opération est cohérent avec les objectifs d'un plan de gestion de la ressource en eau adopté (pour le bassin Rhône-Méditerranée)

5.2 APPEL A PROJET 2023-2024 – SECURISATION DE L'ALIMENTATION EAU POTABLE POUR LES COLLECTIVITES

Dans un contexte de changement climatique de plus en plus marqué, et suite à une sécheresse 2022 exceptionnelle, le Gouvernement a mis en place en mars 2023 un plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau dit « plan eau ». Notamment la mesure 14 du plan eau vise à soutenir les investissements importants des collectivités pour réduire les fuites dans les réseaux « points noirs » (dont les rendements sont inférieurs à 50%) et pour sécuriser l'alimentation en potable (notamment des communes ayant connu des tensions en 2022).

Dans le cadre de son programme d'intervention, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse soutient les actions de sécurisation de la distribution en eau potable uniquement dans un objectif de rattrapage structurel, en zone de revitalisation rurale, et en priorité dans le cadre d'un contrat à l'échelle de l'EPCI.

Aussi, l'objectif visé par le présent appel à projets est d'accompagner dès 2023 la mise en œuvre de la mesure 14 du plan eau, en soutenant de manière ciblée et exceptionnelle les investissements nécessaires à la sécurisation de l'alimentation en eau potable sur l'ensemble des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse, en ciblant les collectivités les plus vulnérables aux ruptures d'alimentation en eau potable, ainsi que les investissements nécessaires à la réduction des fuites dans les réseaux « points noirs ».

Les projets présentés doivent s'inscrire dans un objectif de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable : étude de disponibilité de la ressource, interconnexion.... Cet appel à projet n'a pas vocation à accompagner le développement des territoires mais à adapter l'alimentation en eau aux besoins actuels en fonction de la disponibilité de la ressource.

Les aides de l'agence portent sur des projets pouvant comprendre (liste non exhaustive) :

- Etudes de caractérisation de la ressource (quantité et qualité) pour trouver une solution d'approvisionnement du service eau potable,

- Etudes de sécurisation de la distribution à l'échelle du bassin de vie, travaux d'interconnexion, de création ou réhabilitation de réservoirs en sous capacité, de recherche de nouvelle ressource, de travaux sur d'anciennes ressources abandonnées, etc...

Cet appel à projets est réparti en 2 phases :

- Date de dépôt des dossiers de demande d'aide 2023 : du 1^{er} janvier au 15 mai 2023
- Date de dépôt des dossiers de demande d'aide 2024 : du 1^{er} janvier au 15 mai 2024

Pour les projets, le taux d'aides est de 50% pour les études et les travaux.

Sont néanmoins exclus de cet appel à projets les travaux visant à l'amélioration du rendement du réseau dont notamment les travaux de réhabilitation des réseaux et de réparation des fuites sauf pour les collectivités dites « points noirs ».

Les rendements de la communautés de communes étant excellents elle n'est pas éligible à ce dispositif.

5.3 SYNTHÈSE DES AIDES POTENTIELLES

Seuls les travaux en lien avec la réduction des fuites des réseaux d'eau potable sont susceptibles d'être financés au titre de la réalisation d'économies d'eau via le 11^{ème} programme de l'eau.

Néanmoins, au regard des rendements excellents de la communauté de commune, celle-ci ne semble pas en première approche éligible aux financements.

L'intégration des travaux de réhabilitation des réseaux au PGRE Orb et Libron pourrait permettre de solliciter des financements complémentaires.

Cette approche des subventions pour les travaux est donnée à simple titre d'indication des tendances et les taux de subvention applicables ne pourront être connus qu'au travers de la saisine des partenaires potentiels des opérations sur les années à venir.